



**Agricultural  
Manufacturers  
of Canada**

## **Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019**

**Agricultural Manufacturers of Canada**

Personne-ressource :  
Ty Hamil, M.A.P.  
Directeur des relations gouvernementales et  
d'appartenance  
Agricultural Manufacturers of Canada (AMC)  
306-522-2710, poste 221  
[ty@amc.ca](mailto:ty@amc.ca)



## Liste des recommandations

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement bonifie les taux de déduction pour amortissement accordés pour acheter de la machinerie et du matériel agricoles en combinant les deux catégories actuelles et en allongeant la période d'amortissement.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement poursuive et intensifie ses négociations en vue de conclure des accords de libre-échange équitables et la diversification des marchés d'exportation du Canada.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement encourage Exportation et développement Canada à poursuivre et à renforcer son soutien aux exportateurs canadiens qui contribuent activement à développer des marchés, notamment en Amérique du Sud.

## **Introduction**

Agricultural Manufacturers of Canada (AMC), représentant près de 300 entreprises membres, se réjouit de participer aux consultations prébudgétaires du Comité des finances de la Chambre des communes en vue du budget de 2019.

Bien que nos membres ne fassent pas toujours la manchette, ces fabricants de matériel agricole sont un véritable modèle de réussite canadienne, dont nous pouvons tous être fiers. Il en est ainsi parce que le Canada a développé un secteur des machines et du matériel agricoles unique et innovateur, en s'intéressant particulièrement aux mesures visant à promouvoir la productivité, le développement concurrentiel et les débouchés sur les marchés mondiaux.

Ce secteur unique en son genre résulte du fait que de nombreux fabricants de matériel agricole canadiens ont commencé dans le domaine en tant qu'agriculteurs ou, du moins, ont vécu dans des régions rurales. À travers les décennies, ils ont mis à profit leur expérience et leur ingéniosité pour créer du matériel agricole de pointe qui répond aux besoins uniques des agriculteurs locaux aux prises avec un climat rigoureux et des conditions de culture propres à la région.

Leur succès repose précisément sur l'excellence en matière d'innovation, bien avant que le terme soit entré dans l'usage courant. De nos jours, le succès de ces initiatives se traduit par la haute estime du matériel agricole de marque canadienne sur les marchés mondiaux.

## **Le matériel agricole canadien est parmi les plus convoités à l'échelle internationale**

Le matériel agricole fabriqué au Canada est de qualité supérieure et compte parmi les plus convoités à l'échelle internationale. En 2017, les entreprises membres de l'AMC ont exporté du matériel agricole totalisant 1,9 milliard de dollars dans 154 pays. Bien que les exportations vers les États-Unis représentent presque 77 %, l'Australie, la Russie, la Chine, le Chili, l'Allemagne, le Brésil et la Nouvelle-Zélande constituent d'importants marchés, sans s'y limiter.

Nos entreprises contribuent grandement à la campagne du gouvernement fédéral visant à maximiser le potentiel économique à long terme du Canada en mettant l'innovation au cœur des priorités.

Nous croyons en outre que nos membres peuvent jouer un rôle significatif dans l'atteinte de l'objectif du gouvernement fédéral d'accroître les exportations en agroalimentaire et en produits agricoles à au moins 75 milliards de dollars d'ici 2025.

Cependant, nos fabricants et nos agriculteurs font face à des défis importants en raison de la conjoncture économique internationale, des incertitudes commerciales et de la nécessité d'équilibrer la croissance avec notre engagement à maintenir un secteur agricole sécuritaire, sûr, compétitif et respectueux de l'environnement.

Le secteur du matériel agricole contribue au succès économique du Canada. Pour que notre secteur puisse prospérer et assurer la compétitivité du Canada, le gouvernement fédéral devrait bonifier le taux de déduction pour amortissement, poursuivre des négociations en vue de conclure des accords de libre-échange et encourager Exportation et développement Canada à renforcer son soutien aux exportateurs canadiens qui contribuent activement à développer des marchés.

Recommandations détaillées ci-après.



## **Bonifier les taux de déduction pour amortissement accordés pour l'achat de machinerie et de matériel agricoles**

La machinerie et le matériel constituent, pour les agriculteurs, le deuxième élément d'actif le plus précieux après leur terre. Pour cette raison, préserver l'environnement – gérer et être les gardiens du sol, de l'eau et de l'air – a toujours fait partie de leur quotidien.

Dans cette optique, le secteur agricole prend des mesures importantes pour atteindre l'objectif de produire plus avec moins, tout en réduisant la pollution du même coup.

Afin d'aider nos agriculteurs aux prises avec d'autres problèmes au moment où le Canada prend des mesures en vue de respecter ses engagements internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, AMC recommande une bonification du taux de déduction pour amortissement pour encourager les agriculteurs à acheter de la machinerie à la fine pointe de la technologie et la plus écologique.

À l'heure actuelle, les achats de la machinerie et le matériel agricoles entrent dans l'une ou l'autre catégorie des déductions pour amortissement à des taux différents selon que le matériel est tracté ou autopropulsé. AMC recommande de regrouper la machinerie et le matériel en une seule catégorie avec un taux de déduction pour amortissement similaire à celui de la catégorie 53. Avec un amortissement de 50 %, comme c'est le cas dans la catégorie 53, la dette résultant de l'achat de matériel agricole pourrait être réduite de 90 % après 5 ans.

L'ampleur d'un tel changement visant à promouvoir des pratiques d'agriculture soucieuses de l'environnement se mesure comme suit : un tracteur fabriqué aujourd'hui produit 25 % moins d'émissions qu'un modèle datant des années 1990.

D'une importance égale, la bonification des taux de déduction pour amortissement aidera grandement le secteur agricole qui doit s'adapter aux innovations requises pour accroître la productivité et exceller sur la scène internationale en matière d'exportation.

Le Conseil consultatif en matière de croissance économique du gouvernement du Canada, présidé par Dominic Barton, a désigné le secteur agroalimentaire comme le moteur qui contribuera à la prospérité du Canada.

« Le secteur agroalimentaire du Canada est fort prometteur en raison de la grande richesse naturelle de l'eau et des terres arables, des réalisations uniques en recherche et d'une base exceptionnelle d'entreprises et d'entrepreneurs », selon les propos du Conseil dans son rapport de 2017.

Les actifs du secteur « amènent les Canadiens à réaliser des gains économiques matériels tout en présentant un plan sur la façon dont le gouvernement et le secteur privé peuvent unir leurs efforts pour libérer le potentiel du Canada dans d'autres secteurs ».

Plus précisément, le rapport a recommandé que le gouvernement fédéral utilise des mesures ciblées pour éliminer les obstacles à la croissance et libérer le potentiel d'expansion de certains secteurs. Nous croyons qu'un taux de déduction pour amortissement bonifié serait tout à fait conforme à cette recommandation.

La nécessité de telles mesures est des plus urgentes aujourd'hui en raison des problèmes potentiels posés par le protectionnisme et les barrières commerciales auxquels sont confrontés les producteurs canadiens.

---



**Agricultural  
Manufacturers  
of Canada**

**Recommandation 1 : Que le gouvernement bonifie les taux de déduction pour amortissement accordés pour acheter de la machinerie et du matériel agricoles en combinant les deux catégories actuelles et en allongeant la période d'amortissement.**

## **Poursuivre les négociations en vue de conclure des accords de libre-échange et diversifier les marchés d'exportation du Canada**

À l'égard des préoccupations du Canada au sujet du protectionnisme américain, il est impératif que le gouvernement fédéral poursuive ses efforts pour élargir les possibilités d'exportation et diversifier les marchés en concluant des accords de libre-échange sur la base la plus large possible.

Les producteurs agroalimentaires canadiens sont favorablement exposés au marché mondial, y compris aux puissances économiques asiatiques en pleine expansion où la demande d'aliments à haute teneur en protéines augmente. On estime que la demande de denrées dans le monde augmentera de 50 à 70 % d'ici les 30 prochaines années.

En raison de la réputation dont jouit la machinerie et le matériel agricoles spécialisés fabriqués au Canada à l'échelle mondiale, les fabricants canadiens sont bien placés pour profiter des perspectives d'accès à de nouveaux débouchés grâce à la réduction des droits de douane ou d'autres barrières commerciales en Asie, en Europe, en Amérique du Sud et dans d'autres régions. Par ailleurs, cette réputation enviable et le caractère innovateur des fabricants de matériel agricole canadiens font en sorte que soient incluses dans les accords de libre-échange des mesures visant à protéger la propriété intellectuelle des entrepreneurs et des innovateurs canadiens.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement poursuive et intensifie ses négociations en vue de conclure des accords de libre-échange équitables et la diversification des marchés d'exportation du Canada.**

## **Exportation et développement Canada soutient les exportateurs canadiens qui contribuent activement à développer des marchés**

Nous félicitons le gouvernement d'épauler les exportateurs canadiens dans les marchés émergents par des services et des ressources dispensés par Exportation et développement Canada (EDC).

Les activités financières d'EDC dans les marchés émergents ont atteint 9,6 milliards de dollars en 2017, soit une hausse de 10 % par rapport à 2016.

Pour les entreprises membres, le soutien d'EDC peut faire une différence entre concrétiser une transaction ou non. Nous recommandons donc que le gouvernement encourage EDC à élargir ses services pour les exportateurs dans les marchés émergents en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans d'autres régions en développement.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement encourage Exportation et développement Canada à poursuivre et à renforcer son soutien aux exportateurs canadiens qui contribuent activement à développer des marchés, notamment en Amérique du Sud.**

---



## Conclusion

AMC est ravie que le gouvernement fédéral reconnaisse l'importance du secteur agroalimentaire dans l'économie canadienne. Comme ils le font depuis des décennies, nos entreprises membres continueront de prospérer et d'innover au nom de la compétitivité, particulièrement lorsqu'il est question des marchés d'exportation si importants pour assurer la croissance et la prospérité future des entreprises et du Canada.

Nous sommes reconnaissants de la chance que nous avons eue de participer aux consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019 et serons heureux d'aborder ces questions lorsque le Comité procédera à des consultations publiques.